AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5002
FR0012938884-FS1302

16 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 novembre 2020, la société GoldenTree Asset Management LP (300 Park Avenue, 21st Floor, New York, NY 100225, Etats-Unis) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 novembre 2020, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 3 166 180 080 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 24,45% du capital et 24,44% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOLOCAL GROUP sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital estimé de 12 950 061 512 actions représentant 12 955 040 485 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.